
Renvoi au ministre de la Justice de l'adresse de l'agent national de Nice, qui annonce la vente de biens d'émigrés, la célébration des fêtes républicaines et demande à compléter la collection des lois, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au ministre de la Justice de l'adresse de l'agent national de Nice, qui annonce la vente de biens d'émigrés, la célébration des fêtes républicaines et demande à compléter la collection des lois, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 192-193;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31983_t1_0192_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023

La Raison s'étant placée sur l'autel, plusieurs citoyens dont le patriotisme est connu ont prononcé des discours analogues à la fête.

Ensuite, on a chanté des hymnes consacrés à l'Être suprême et à la Liberté, les cris de Vive la République, Vive la Liberté, Vive la Montagne ont été répétés plusieurs fois.

L'inauguration du Temple étant achevée, le cortège s'est rendu devant l'arbre de la Liberté où s'élevait un bûcher chargé de titres féodaux et la Raison y a mis le feu, et les flammes en dévorant ces antiques monuments d'ambitions et d'erreurs s'étant [*sic*] élevées jusqu'au ciel.

Cette journée a été terminée par une danse autour de l'arbre de la Liberté, et ensuite dans les maisons du bourg, qui a duré toute la nuit; les plaisirs ont été vifs, sincères et vertueux. Dans cet intervalle, le curé de cette commune a déposé à la municipalité ses lettres de prêtrise qui ont été condamnées aux flammes. La discorde qui, dans l'ancien régime se mettoit partout n'y a point paru, le peuple ne s'est séparé qu'en criant Vive la République, Vive la Convention, Vive les sans-culottes, se juroient la fraternité, l'union, l'amour de la patrie et se promettoient de se joindre au besoin pour détruire les tyrans.

27

La société populaire de Charolles fait part à la Convention que les citoyens du district de ce nom ont fait don, pour les défenseurs de la Patrie, dans l'espace de trois jours, de 327 habits, 331 vestes, 240 culottes, 4,320 chemises, 2,001 paires de bas, 207 paires de souliers, 264 paires de guêtres, 42 mouchoirs et autres effets, 5 tonneaux et une caisse de charpie, et de 2,125 liv., le tout envoyé directement aux armées de la Moselle et du Rhin.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Charolles, 6 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Les administrateurs de ce district mûs par la Société populaire ont dit au peuple : Tes soldats renversent les tyrans, dissipent leurs esclaves, et les poussent loin de toutes les frontières, mais après les victoires, ils s'aperçoivent qu'ils manquent de vêtements, les rigueurs de la saison diminuent leurs forces et leur nombre, et dans trois jours 327 habits, 231 vestes, 240 culottes, 4320 chemises, 2001 paires de bas, 207 paires de souliers, 264 paires de chaussons, 2 paires de gants, 26 cols, 5 tonneaux et une caisse de charpie préparés par les citoyennes de Charolles et 2125 l. ont été remis au chef-lieu par les habitants du district, envoyés directement aux armées de la Moselle et du Rhin. S. et F. »

ROSSELIN (*secrét.*), Et. BAUDINOT (*présid.*),
DEVILLENEUVE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXI, 352. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^o); J. Sablier, n^o 1149; J. Fr., n^o 513; C. Eg., n^o 550.

(2) C 291, pl. 928, p. 27.

28

La société populaire de Nuits demande que la Convention nationale supprime le traitement des prêtres qui continuent l'exercice de leurs fonctions, et qu'elle invite tous les clubs à propager, par des écrits lumineux, le culte de la Raison (1).

[Nuits, 9 pluv. II] (2)

« Citoyens représentants,

Les tyrans de la terre ont disparu du sol de la liberté. Ceux qui au nom du ciel subjuguent les consciences sont-ils moins dangereux ou moins coupables? Non. Plus donc de prêtres ou la liberté est perdue, l'égalité disparaît et la raison s'éclipse encore pour des siècles.

Mais comment frapper le fanatisme qui a fait trembler les rois et subjugué les peuples?

Les baïonnettes qui ont repoussé les satellites des tyrans sont des armes impuissantes contre cette hydre redoutable; la persécution ne fait que des martyrs, c'est donc à la raison seule à combattre la démence. Et où peut se trouver cette division tutélaire? sinon dans les sociétés populaires.

Citoyens représentants, invitez donc puissamment les clubs à propager par des écrits lumineux le culte de la raison; pressez-les de dessiller les yeux des peuples qui ne sont qu'égarés.

Que le flambeau de la raison brille, et les torches du fanatisme pâliront; que les accents simples et touchants de la nature reprennent leur empire, et les peuples désabusés se tourneront vers cette mère chérie; ils béniront ses lois, ils rougiront de n'avoir embrassé que des chimères.

Tels sont, Citoyens Représentants, les vœux sincères que les patriotes de la commune de Nuits vous adressent.

Leurs frères du canton de Gevrey attendent de votre sagesse un décret non moins important, c'est celui qui supprimera le traitement des ministres du culte catholique qui continuent l'exercice de leurs fonctions, entourés comme eux de communes fanatisées, nous sentons, avec eux, la nécessité pressante de rendre ce décret salulaire. »

MOISSENET (*présid.*), E. de BAYS (*secrét.*),
COLLOT (*secrét.*).

29

Le citoyen Grivel, faisant les fonctions d'agent national à Nice, annonce à la Convention que le 29 nivôse trois biens d'émigrés, évalués 20,510 liv., ont été portés, lors de l'adjudication, à 68,050 liv. Le lendemain, ajoute-t-il, a été célébrée la fête des victoires de la République. Les administrateurs demandent la collection des lois; celle qu'ils ont ne va que jusqu'en avril 1792, encore est-elle incomplète.

(1) P.V., XXXI, 352. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^o); J. Matin, n^o 557. « M.H. I au B, renvoyé au comité d'instruction publique », signé MATHIEU. »

(2) 7^{7A} 1010^A, pl. 2, p. 2451.

Insertion au bulletin de la première partie de l'adresse; renvoi de la seconde au ministre de la justice (1).

30

La société populaire de Montdidier annonce qu'elle a célébré la reprise de Toulon d'une manière républicaine; qu'une souscription fut ouverte pour distribuer du pain et de l'argent aux indigens, et qu'elle fut aussitôt remplie; que les bustes de Lapeletier et Marat ont été religieusement déposés dans le temple de la Raison; que la citoyenne qui représentoit la déesse de la Raison a fait entendre ses vœux pour les infortunés que des erreurs religieuses avoient un instant égarés; que le représentant du Peuple Dumont a rendu ces citoyens à la liberté. La société joint à cette lettre un état des dons et offrandes faits au même moment à la Patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Montdidier: s.d.] (3)

« Citoyens représentants,

Nous ne vous adressons pas de vains complimens, le langage de l'adulation ne convient ni à des hommes libres, ni à leurs représentants, mais nous aimons à vous rendre compte de notre conduite, et de celle de notre commune, c'est un plaisir pour des enfants de prouver à leurs pères qu'ils sont dignes d'eux, de leur montrer comme ils profitent de leurs leçons, comment ils suivent leur exemple.

Nous avons appris la prise de Toulon, la nouvelle étoit sûre, mais point officielle, et nous avons déjà invité la municipalité à improviser une fête pour célébrer ce grand événement, la loi qui en fixoit le jour dans toute la république nous est parvenue, et pour y obéir nous avons suspendu l'explosion de notre allégresse.

Cette fête a été célébrée au jour désigné par votre décret. Une pompe vaine et stérile, un appareil fastueux caractérisoient autrefois les fêtes ordonnées par le despotisme, nous nous avons cru que faire du bien aux malheureux étoit une fête plus digne d'un peuple républicain. Nous avons donc ouvert une souscription pour distribuer du pain et de l'argent aux indigens, un simple feu de joie a été allumé, des chants de triomphe se sont faits entendre, au pied de l'arbre de la Liberté, des danses ont terminé cette fête, dont la joie publique faisoit un spectacle intéressant pour des amis de la Liberté.

La superstition n'existe plus dans nos murs, la raison y a son temple, elle y a été conduite sur son char aux couleurs nationales, elle a vu l'encens fumer sur son autel, elle a vu les bustes de Marat et Le Peletier religieusement déposés à côté d'elle, elle a entendu chanter sa victoire, celles de la République, la destruction

des abus, elle a vu disparaître dans les flammes les débris honteux du fanatisme et de la crédulité.

Pendant ce temps des malheureux gémissaient dans les fers à Amiens, un instant d'erreur religieuse les avoit entraînés à des excès, la citoyenne Couvreur qui représentoit la raison a été touchée de leur sort, elle a fait entendre ses vœux pour leur délivrance, deux membres pris dans le sein de la Société ont volé avec elle à Abbeville auprès du représentant du peuple Dumont, il a écouté favorablement la voix de la raison, les chaînes des détenus ont été brisées, et ils sont revenus au milieu de nous, aux cris unanimes de Vive la République! Vive la Montagne. Vive Dumont!

Au milieu de ces fêtes, nos regards se portent sur nos braves frères d'armes, nous connaissons leurs besoins, en bas, souliers, chapeaux, et chemises, nous les avons exposés à nos concitoyens et à l'instant l'autel de la patrie a été surchargé de dons en effets et en argent, un de nos membres s'est chargé d'aller les leur distribuer.

D'autres membres ont parcouru toutes les communes du district, ils ont peint avec énergie les besoins de nos volontaires, l'attendrissement des orateurs a bientôt passé dans les cœurs de tous les habitants des campagnes, une émulation généreuse s'est établie parmi eux et ils ont mis l'empressement le plus vif à venir apporter au district leurs offrandes abondantes et multipliées, nous joignons ici l'état des dons offerts à la Société, à la municipalité de Montdidier et à l'administration.

Voilà, Représentants ce que nous avons fait. Vous restez à votre poste, vos travaux ont été pénibles mais vous commencez à en recueillir le fruit, le despotisme détruit, le fanatisme abattu, le fédéralisme déjoué et puni: Toulon, Wissembourg, la Vendée, vous présagent d'autres succès et le moment approche où le français libre et heureux apprendra à l'Europe devenue plus éclairée (*sic*) à apprécier, à conquérir et à conserver la liberté, l'égalité, ces deux biens inestimables sans lesquels il ne peut exister ni vraie gloire ni bonheur durable.»

BILLECORS (*présid.*), HANOCY (*vice-présid.*),
LEUDORNEY (*vice-présid.*), LIMONAL (*secrét.*),
DELAPORTE (*secrét. adjoint*), BOULANGER
(*secrét. adjoint*).

31

La section des Lombards appuie la demande de secours faite par le citoyen Beisson.

Renvoyé au comité des secours publics (1).

32

Le citoyen Fréminet, ex-chanoine de Châlons, fait passer des réclamations au sujet d'une maison qu'il a occupée jusqu'ici: croyant assurer cette jouissance, il a fait une renonciation

(1) P.V., XXXI, 352-53. B¹⁰, 30 pluv. (suppl¹); M.U., XXXVII, 44; C. Eg., n^o 550.

(2) P.V., XXXI, 353. B¹⁰, 30 pluv. (suppl¹); C. Eg., n^o 550; M.U., XXXVII, 44.

(3) C 291, pl. 928, p. 10. Analyse (p. 9).

(1) P.V., XXXI, 353.